

**2013 DEVE 165** Attribution de la dénomination promenade Maurice Boitel à la promenade ceinturant le lac Daumesnil dans le bois de Vincennes (12e).

## PROJET DE DELIBERATION

### EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Il a été demandé qu'un hommage soit rendu au peintre français Maurice Boitel en attribuant son nom à la promenade, longue de près de deux kilomètres, qui ceinture le lac Daumesnil dans le bois de Vincennes.

La Commission de dénomination des voies, places, espaces verts et équipements publics municipaux qui s'est réunie le 10 septembre 2013, a donné un avis favorable à ce projet de dénomination.

Maurice Boitel est né le 31 juillet 1919 à Tillières-sur-Avre (Eure) et est décédé le 11 août 2007 à Audresselles (Pas-de-Calais). Il passe une grande partie de sa jeunesse en Bourgogne, à Gevrey-Chambertin et dès l'âge de cinq ans, sa vocation de peintre s'affirme.

Après son service militaire durant la seconde guerre mondiale, Maurice Boitel est élève aux Beaux-arts de Boulogne-sur-Mer, d'Amiens, de Dijon et enfin de Paris, à l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-arts.

Il s'installe alors dans le 12<sup>ème</sup> arrondissement et y occupe, à partir de 1952, un atelier, avenue Courteline. C'est là qu'il produit jusqu'à la fin de sa vie l'essentiel de son œuvre.

En 1946, il reçoit le prix « Abd-el-Tif » qui lui permet de séjourner deux ans à Alger. Revenu en France, il expose à Paris dans divers salons, notamment au Salon des Artistes Indépendants et présente en 1949 ses peintures d'Algérie à la Galerie de l'Elysée.

En 1953 et 1955, il réalise des décorations (fresques et céramiques) pour les groupes scolaires Voltaire à Montreuil-sous-Bois (93) et Jean-Charles Gatinois à Montgeron (91).

En 1958, il remporte le Prix « Antral », décerné par la Ville de Paris. En 1963, le Prix « Puvis de Chavannes », décerné par la Société Nationale des Beaux-arts lui permet de présenter un ensemble de ses œuvres au Musée d'Art Moderne de Paris.

Différents prix viennent encore couronner sa carrière d'artiste peintre. En 1968, il reçoit la Médaille d'or des Artistes Français et l'Académie des Beaux-arts lui décerne le prix « Bastien Lepage ». En 1974, il reçoit le grand Prix du Conseil Général de Seine-et-Marne.

En 1980, l'Institut de France lui attribue le Prix Dumas Millier et en 1984 le Prix « Roger Deverin » lui est décerné par la Fondation Taylor. Le Salon d'Automne de Paris lui rend un hommage au Grand Palais en 1990. En 2003, le Salon de la Société nationale des beaux-arts de Paris lui décerne la Médaille d'or.

Le style de Maurice Boitel s'est renouvelé à plusieurs reprises. D'abord expressive et caractérisée par des tableaux sobres et sombres cernés de contours noirs, sa peinture devient plus structurée. Il recourt

aussi davantage à l'aquarelle. Enfin, dans les années soixante, ses séjours en Espagne le conduisent à enrichir sa palette de teintes vives aux couleurs de la Méditerranée.

Proche de Bernard Buffet, Maurice Boitel fut l'un des principaux chefs de file du mouvement artistique appelé « La Jeune Peinture » de l'École de Paris. Son œuvre, diverse et multiple, s'est beaucoup inspirée de lieux parisiens. Il a peint Montmartre, le Bois de Vincennes, les îles de la Seine.

Il est important de garder la mémoire d'un artiste dont l'œuvre rend hommage à la ville de Paris, participant ainsi à son rayonnement. Je vous propose donc d'attribuer la dénomination « Promenade Maurice Boitel » à la promenade ceinturant le lac Daumesnil dans le bois de Vincennes.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

Le Maire de Paris



**2013 DEVE 165** Attribution de la dénomination promenade Maurice Boitel à la promenade ceinturant le lac Daumesnil dans le bois de Vincennes (12e).

**Le Conseil de Paris,  
siégeant en formation de Conseil Municipal**

Vu le projet de délibération en date du \_\_\_\_\_ par lequel Monsieur le Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination « promenade Maurice Boitel » à la promenade ceinturant le lac Daumesnil, situé dans le bois de Vincennes à Paris 12e.

Vu le Code général des collectivités territoriales.

Vu l'avis du Conseil du 12e arrondissement en date du 4 novembre 2013

Vu le plan annexé audit exposé des motifs.

Sur le rapport présenté par Madame Fabienne Giboudeaux au nom de la 4e Commission.

Délibère :

Article 1 : La dénomination « promenade Maurice Boitel » est attribuée à la promenade ceinturant le lac Daumesnil dans le bois de Vincennes (12e).